

Les ouvriers qui travaillent au charbon
des mines de la région de la Saguenay
sont en grève. — Retour
de M. Morier

Quebec, 1er juin. — A une réunion des
membres de la société des ouvriers qui
travaillent à bord des navires, on a
discuté les plaintes formulées contre
les règles de cette société par un cor-
respondant pour connaître la source
de ces observations.

Il y a encore quelque trouble parmi
les pilotes. Les directeurs ont décidé
qu'il leur fallait payer les pilotes d'un
steamer qu'il dirigeait un steamer de la
maison d'un steamer coupé, curieusement
avait marché toute la journée et
s'était arrêté dans une maison pour
remplir d'eau une bouteille en disant
qu'il se rendait aux chutes.

Elle a été transportée à la morgue de
Quebec. C'est une femme âgée de 30
ou 35 ans, taille 5 pieds 6 pouces,
teint clair, cheveux noirs, elle avait
été vêtue de noir; elle avait un
pantalon en caoutchouc brun, un
chapeau de paille de couleur rouge foncé;
elle avait trois anneaux aux doigts
et un bracelet au poignet. Son linge
était marqué "Annie B."

La réunion annuelle des actionnaires
de la compagnie du chemin de fer de
Quebec au lac St Jean, a eu lieu, ce
soir, à 8 heures, au Grand Hotel, sous
la présidence de M. J. G. A. Dorval.
M. J. G. A. Dorval, président, a lu
le rapport de M. J. G. A. Dorval, président,
sur l'état des affaires de la compagnie.
M. J. G. A. Dorval a été réélu président
pour l'année courante.

On a vu, à Meckins, à 100 mil. plus
bas que Rimouski, 22 barils de whisky
passés en contrebande.

A l'ouverture de la Cour Supérieure,
ce matin, le juge en chef Casault a
fait l'éloge de Sir A. A. Dorval et la
cour s'est ajournée en signe de deuil.

On dit dans les cercles bien informés
que l'hon. M. Mercier a annoncé à
ses amis qu'il n'avait pas l'intention
de se présenter à la prochaine élection
générale. Il est évident qu'il est obligé
d'ajourner à l'automne les négociations
de son emprunt.

Il est probable que l'hon. M. Garneau
représentera le gouvernement
provincial aux funérailles de Sir A. A.
Dorval.

LA TEMPERATURE

Toronto, 1er-11 h. p. m.

La pression est basse dans les Etats
de l'Ouest et le long de la vallée du St
Laurent, et elle est à peu près à l'état
normal ailleurs. Il y a de la pluie et
du vent dans la vallée du St Laurent,
au sud-ouest d'Ontario et dans
les territoires du Nord-Ouest.

Température minimum et maximum
— Calgary, 38-63; Qu'Appelle, 42-
63; Winnipeg, 42-62; Toronto, 50-85;
Montréal, 58-82; Québec, 52-80; Hal-
ifax, 44-61.

Probabilités pour les prochaines vingt-
quatre heures

Haut du St Laurent: Temps généra-
lement beau et un peu plus frais.

RESUME TELEGRAPHIQUE

Les journaux de Berlin publient une
statistique d'après laquelle dans l'ar-
mée prussienne, dans les 12e corps
(48000) et le 13e (Wurtemberg, 48000),
il y aurait pas en moins de 945 en-
fants de soldats officiellement constatés.
Le chiffre le plus haut aurait été
atteint par le 5e corps (Poste), puis
par le 3e (Berlin), le moins par le 6e
(Westphalie). C'est surtout au moyen
de leurs familles que les soldats se su-
cèdent.

Dans une lettre que reçoit de Rome
l'Indépendance belge, on lit ceci:

"La misère est au comble un peu
partout; les ouvriers manquent de
travail et de pain; des milliers de
familles sont sans gîte, irritées du pré-
sent, incertaines du lendemain. L'exas-
pération des masses est arrivée à un
point tel qu'un mot inattendu, un
milieu de la foule peut faire le même
effet qu'une étincelle tombant dans
une poudrière."

Le correspondant du journal bruxel-
lois en donne pour exemple ce qui s'est
passé à Rome le 1er mai.

Les chefs du parti socialiste ne trou-
vant pas que le moment d'agir fût
venu, Cipriani, notamment, venait de
déclarer qu'une émeute ne pourrait
que provoquer un massacre inutile. Il
a suivi d'un mot d'un inconnu qui a
crié: "La révolution tout de suite!" pour
ce qui émeute éclata.

On annonce la mort du cardinal
Almondo, archevêque de Turin.

Le valais se continue sur le marché
monté de Buenos-Ayres.

La Presse Nationale dit que le
mariage de M. Parnell et de Mme
O'Shea aura lieu, la semaine prochaine.

LES NOTAIRES DE LA PROVINCE

Le trois de juin prochain, les notaires
de la province de Québec doivent
s'assembler aux chefs-lieux de leurs
circonscriptions respectives, pour y
procéder à l'élection des membres de la
Chambre des Notaires pour la prochaine
session. Cette assemblée aura lieu à la
discrétion de la Chambre, mais elle
doit avoir lieu avant le 15 juin. Les
notaires, dans chaque district, d'une
société de discussions des notaires, pour
régulariser les devoirs et les rap-
ports de la Chambre, afin d'assurer
la confiance mutuelle et la harmonie
entre les membres d'un même corps.

VISITEZ LE CYCLOPAMA

ORDINATIONS

Par Mgr l'Archevêque de Montréal, au
Grand Séminaire, le 23 mai 1901

Sous-DIACONAT

MM. E. J. Perrin, J. V. Piette,
Montréal; D. J. M. Cameron, A. Mc-
Donald, R. McKenzie, Antigonish; W.
J. Farrell, Brookly; E. L. Dullard,
J. B. McKee, Québec; D. A. Bally,
M. J. McCarthy, Hartford; M. Mc-
Cormack, C. A. Parent, London;
R. J. Côtter, Ogdensburg; J. P. Dono-
van, Pontiac; A. Carrier, Providence;
J. J. Gannon, San Francisco; J. W.
Dolan, M. J. Leonard, P. J. O'Malley,
Springfield; M. H. Bergeron, St Hyacinthe.

DIACONAT

MM. E. J. Auclair, A. J. Maheu,
Montréal; J. J. Horsfield, Québec;
E. A. Lafleur, Grand Rapids; J. E.
Clak, Hartford; V. A. St Germain,
Nicolet; R. J. McEachern, Pontiac; P.
M. Benoit, St Hyacinthe; J. J. Toomey,
St Louis; W. H. Adrain, J. J. Howard,
Springfield.

PRÉTRISE

MM. M. Beauparlant, F. X. Chail-
foux, Montréal; C. Houle, Manchester;
E. Geoffroy, C.S.V., Rigaud; M. Ro-
berge, C.S.V., Joliette.

DES BIJOUTIERS ASIATIQUES

Demandent une licence de col-
porteurs

Trois noirs de Ceylon, Indes orien-
tales, et sujets anglais comme nous,
sont, hier, allés voir le chef de
police de la ville pour obtenir une li-
cense de colporteurs. Ces étrangers
n'ont guère que le teint de commun
avec les nègres les plus noirs. Ils ont
des traits du visage bien faits. L'un
d'eux parle français et tous trois
paraissent anglais.

Ils portent une jupe d'étoffe luisante
comme de la soie, aux couleurs
vives, le reste des vêtements com-
me le commun des mortels bien habillés.

L'un d'eux a les cheveux tressés
comme une femme, et retenus par un
joli peigne en demi cercle.

Les deux autres ont de petites cas-
quettes en drap gris.

Ils ont de superbes chaînes de
montres, en or, avec des médaillons
en or et en pierres précieuses.

Chacun porte un petit panier recou-
vert d'une toile de couleur.

Le plus jeune, vous dit-il, est sur-
pris de la voir remplie de petites boîtes
renfermant des bijoux de grande valeur,
des pierres précieuses et des diamants
de la plus belle eau.

Ils ont des colliers, des bracelets,
des griffes de tiges et de lions moulés
en or.

Le plus âgé, a avisé de se louer un
magasin, afin de ne pas s'exposer à
être volés par les passants.

Il les a invités de plus à aller faire
une visite chez lui, où ils pourront
vendre quelque chose à Mme la Mai-
resse.

LE CORPS DU REV. EUG. LACASSE, RETROUVE

Son inhumation à Joliette

Le corps du Rev. F. Eug. Lacasse,
de la communauté des Clercs de St
Viateur, qui s'est noyé à Terrebonne,
le 27 avril dernier, a été retrouvé mer-
credi dernier, le 27 mai, à environ un
milieu de chemin de la rivière du St
Laurent, au sud-ouest d'Ontario et dans
les territoires du Nord-Ouest.

Température minimum et maximum
— Calgary, 38-63; Qu'Appelle, 42-
63; Winnipeg, 42-62; Toronto, 50-85;
Montréal, 58-82; Québec, 52-80; Hal-
ifax, 44-61.

Probabilités pour les prochaines vingt-
quatre heures

Haut du St Laurent: Temps généra-
lement beau et un peu plus frais.

RESUME TELEGRAPHIQUE

Les journaux de Berlin publient une
statistique d'après laquelle dans l'ar-
mée prussienne, dans les 12e corps
(48000) et le 13e (Wurtemberg, 48000),
il y aurait pas en moins de 945 en-
fants de soldats officiellement constatés.
Le chiffre le plus haut aurait été
atteint par le 5e corps (Poste), puis
par le 3e (Berlin), le moins par le 6e
(Westphalie). C'est surtout au moyen
de leurs familles que les soldats se su-
cèdent.

Dans une lettre que reçoit de Rome
l'Indépendance belge, on lit ceci:

"La misère est au comble un peu
partout; les ouvriers manquent de
travail et de pain; des milliers de
familles sont sans gîte, irritées du pré-
sent, incertaines du lendemain. L'exas-
pération des masses est arrivée à un
point tel qu'un mot inattendu, un
milieu de la foule peut faire le même
effet qu'une étincelle tombant dans
une poudrière."

Le correspondant du journal bruxel-
lois en donne pour exemple ce qui s'est
passé à Rome le 1er mai.

Les chefs du parti socialiste ne trou-
vant pas que le moment d'agir fût
venu, Cipriani, notamment, venait de
déclarer qu'une émeute ne pourrait
que provoquer un massacre inutile. Il
a suivi d'un mot d'un inconnu qui a
crié: "La révolution tout de suite!" pour
ce qui émeute éclata.

On annonce la mort du cardinal
Almondo, archevêque de Turin.

Le valais se continue sur le marché
monté de Buenos-Ayres.

La Presse Nationale dit que le
mariage de M. Parnell et de Mme
O'Shea aura lieu, la semaine prochaine.

LES NOTAIRES DE LA PROVINCE

Le trois de juin prochain, les notaires
de la province de Québec doivent
s'assembler aux chefs-lieux de leurs
circonscriptions respectives, pour y
procéder à l'élection des membres de la
Chambre des Notaires pour la prochaine
session. Cette assemblée aura lieu à la
discrétion de la Chambre, mais elle
doit avoir lieu avant le 15 juin. Les
notaires, dans chaque district, d'une
société de discussions des notaires, pour
régulariser les devoirs et les rap-
ports de la Chambre, afin d'assurer
la confiance mutuelle et la harmonie
entre les membres d'un même corps.

VISITEZ LE CYCLOPAMA

ORDINATIONS

Par Mgr l'Archevêque de Montréal, au
Grand Séminaire, le 23 mai 1901

Sous-DIACONAT

MM. E. J. Perrin, J. V. Piette,
Montréal; D. J. M. Cameron, A. Mc-
Donald, R. McKenzie, Antigonish; W.
J. Farrell, Brookly; E. L. Dullard,
J. B. McKee, Québec; D. A. Bally,
M. J. McCarthy, Hartford; M. Mc-
Cormack, C. A. Parent, London;
R. J. Côtter, Ogdensburg; J. P. Dono-
van, Pontiac; A. Carrier, Providence;
J. J. Gannon, San Francisco; J. W.
Dolan, M. J. Leonard, P. J. O'Malley,
Springfield; M. H. Bergeron, St Hyacinthe.

DIACONAT

MM. E. J. Auclair, A. J. Maheu,
Montréal; J. J. Horsfield, Québec;
E. A. Lafleur, Grand Rapids; J. E.
Clak, Hartford; V. A. St Germain,
Nicolet; R. J. McEachern, Pontiac; P.
M. Benoit, St Hyacinthe; J. J. Toomey,
St Louis; W. H. Adrain, J. J. Howard,
Springfield.

PRÉTRISE

MM. M. Beauparlant, F. X. Chail-
foux, Montréal; C. Houle, Manchester;
E. Geoffroy, C.S.V., Rigaud; M. Ro-
berge, C.S.V., Joliette.

DES BIJOUTIERS ASIATIQUES

Demandent une licence de col-
porteurs

Trois noirs de Ceylon, Indes orien-
tales, et sujets anglais comme nous,
sont, hier, allés voir le chef de
police de la ville pour obtenir une li-
cense de colporteurs. Ces étrangers
n'ont guère que le teint de commun
avec les nègres les plus noirs. Ils ont
des traits du visage bien faits. L'un
d'eux parle français et tous trois
paraissent anglais.

Ils portent une jupe d'étoffe luisante
comme de la soie, aux couleurs
vives, le reste des vêtements com-
me le commun des mortels bien habillés.

L'un d'eux a les cheveux tressés
comme une femme, et retenus par un
joli peigne en demi cercle.

Les deux autres ont de petites cas-
quettes en drap gris.

Ils ont de superbes chaînes de
montres, en or, avec des médaillons
en or et en pierres précieuses.

Chacun porte un petit panier recou-
vert d'une toile de couleur.

Le plus jeune, vous dit-il, est sur-
pris de la voir remplie de petites boîtes
renfermant des bijoux de grande valeur,
des pierres précieuses et des diamants
de la plus belle eau.

Ils ont des colliers, des bracelets,
des griffes de tiges et de lions moulés
en or.

Le plus âgé, a avisé de se louer un
magasin, afin de ne pas s'exposer à
être volés par les passants.

Il les a invités de plus à aller faire
une visite chez lui, où ils pourront
vendre quelque chose à Mme la Mai-
resse.

LE CORPS DU REV. EUG. LACASSE, RETROUVE

Son inhumation à Joliette

Le corps du Rev. F. Eug. Lacasse,
de la communauté des Clercs de St
Viateur, qui s'est noyé à Terrebonne,
le 27 avril dernier, a été retrouvé mer-
credi dernier, le 27 mai, à environ un
milieu de chemin de la rivière du St
Laurent, au sud-ouest d'Ontario et dans
les territoires du Nord-Ouest.

Température minimum et maximum
— Calgary, 38-63; Qu'Appelle, 42-
63; Winnipeg, 42-62; Toronto, 50-85;
Montréal, 58-82; Québec, 52-80; Hal-
ifax, 44-61.

Probabilités pour les prochaines vingt-
quatre heures

Haut du St Laurent: Temps généra-
lement beau et un peu plus frais.

RESUME TELEGRAPHIQUE

Les journaux de Berlin publient une
statistique d'après laquelle dans l'ar-
mée prussienne, dans les 12e corps
(48000) et le 13e (Wurtemberg, 48000),
il y aurait pas en moins de 945 en-
fants de soldats officiellement constatés.
Le chiffre le plus haut aurait été
atteint par le 5e corps (Poste), puis
par le 3e (Berlin), le moins par le 6e
(Westphalie). C'est surtout au moyen
de leurs familles que les soldats se su-
cèdent.

Dans une lettre que reçoit de Rome
l'Indépendance belge, on lit ceci:

"La misère est au comble un peu
partout; les ouvriers manquent de
travail et de pain; des milliers de
familles sont sans gîte, irritées du pré-
sent, incertaines du lendemain. L'exas-
pération des masses est arrivée à un
point tel qu'un mot inattendu, un
milieu de la foule peut faire le même
effet qu'une étincelle tombant dans
une poudrière."

Le correspondant du journal bruxel-
lois en donne pour exemple ce qui s'est
passé à Rome le 1er mai.

Les chefs du parti socialiste ne trou-
vant pas que le moment d'agir fût
venu, Cipriani, notamment, venait de
déclarer qu'une émeute ne pourrait
que provoquer un massacre inutile. Il
a suivi d'un mot d'un inconnu qui a
crié: "La révolution tout de suite!" pour
ce qui émeute éclata.

On annonce la mort du cardinal
Almondo, archevêque de Turin.

Le valais se continue sur le marché
monté de Buenos-Ayres.

La Presse Nationale dit que le
mariage de M. Parnell et de Mme
O'Shea aura lieu, la semaine prochaine.

LES NOTAIRES DE LA PROVINCE

Le trois de juin prochain, les notaires
de la province de Québec doivent
s'assembler aux chefs-lieux de leurs
circonscriptions respectives, pour y
procéder à l'élection des membres de la
Chambre des Notaires pour la prochaine
session. Cette assemblée aura lieu à la
discrétion de la Chambre, mais elle
doit avoir lieu avant le 15 juin. Les
notaires, dans chaque district, d'une
société de discussions des notaires, pour
régulariser les devoirs et les rap-
ports de la Chambre, afin d'assurer
la confiance mutuelle et la harmonie
entre les membres d'un même corps.

VISITEZ LE CYCLOPAMA

ORDINATIONS

Par Mgr l'Archevêque de Montréal, au
Grand Séminaire, le 23 mai 1901

Sous-DIACONAT

MM. E. J. Perrin, J. V. Piette,
Montréal; D. J. M. Cameron, A. Mc-
Donald, R. McKenzie, Antigonish; W.
J. Farrell, Brookly; E. L. Dullard,
J. B. McKee, Québec; D. A. Bally,
M. J. McCarthy, Hartford; M. Mc-
Cormack, C. A. Parent, London;
R. J. Côtter, Ogdensburg; J. P. Dono-
van, Pontiac; A. Carrier, Providence;
J. J. Gannon, San Francisco; J. W.
Dolan, M. J. Leonard, P. J. O'Malley,
Springfield; M. H. Bergeron, St Hyacinthe.

DIACONAT

MM. E. J. Auclair, A. J. Maheu,
Montréal; J. J. Horsfield, Québec;
E. A. Lafleur, Grand Rapids; J. E.
Clak, Hartford; V. A. St Germain,
Nicolet; R. J. McEachern, Pontiac; P.
M. Benoit, St Hyacinthe; J. J. Toomey,
St Louis; W. H. Adrain, J. J. Howard,
Springfield.

PRÉTRISE

MM. M. Beauparlant, F. X. Chail-
foux, Montréal; C. Houle, Manchester;
E. Geoffroy, C.S.V., Rigaud; M. Ro-
berge, C.S.V., Joliette.

DES BIJOUTIERS ASIATIQUES

Demandent une licence de col-
porteurs

Trois noirs de Ceylon, Indes orien-
tales, et sujets anglais comme nous,
sont, hier, allés voir le chef de
police de la ville pour obtenir une li-
cense de colporteurs. Ces étrangers
n'ont guère que le teint de commun
avec les nègres les plus noirs. Ils ont
des traits du visage bien faits. L'un
d'eux parle français et tous trois
paraissent anglais.

Ils portent une jupe d'étoffe luisante
comme de la soie, aux couleurs
vives, le reste des vêtements com-
me le commun des mortels bien habillés.

L'un d'eux a les cheveux tressés
comme une femme, et retenus par un
joli peigne en demi cercle.

Les deux autres ont de petites cas-
quettes en drap gris.

Ils ont de superbes chaînes de
montres, en or, avec des médaillons
en or et en pierres précieuses.

Chacun porte un petit panier recou-
vert d'une toile de couleur.

Le plus jeune, vous dit-il, est sur-
pris de la voir remplie de petites boîtes
renfermant des bijoux de grande valeur,
des pierres précieuses et des diamants
de la plus belle eau.

Ils ont des colliers, des bracelets,
des griffes de tiges et de lions moulés
en or.

Le plus âgé, a avisé de se louer un
magasin, afin de ne pas s'exposer à
être volés par les passants.

Il les a invités de plus à aller faire
une visite chez lui, où ils pourront
vendre quelque chose à Mme la Mai-
resse.

LE CORPS DU REV. EUG. LACASSE, RETROUVE

Son inhumation à Joliette

Le corps du Rev. F. Eug. Lacasse,
de la communauté des Clercs de St
Viateur, qui s'est noyé à Terrebonne,
le 27 avril dernier, a été retrouvé mer-
credi dernier, le 27 mai, à environ un
milieu de chemin de la rivière du St
Laurent, au sud-ouest d'Ontario et dans
les territoires du Nord-Ouest.

Température minimum et maximum
— Calgary, 38-63; Qu'Appelle, 42-
63; Winnipeg, 42-62; Toronto, 50-85;
Montréal, 58-82; Québec, 52-80; Hal-
ifax, 44-61.

Probabilités pour les prochaines vingt-
quatre heures

Haut du St Laurent: Temps généra-
lement beau et un peu plus frais.

RESUME TELEGRAPHIQUE

Les journaux de Berlin publient une
statistique d'après laquelle dans l'ar-
mée prussienne, dans les 12e corps
(48000) et le 13e (Wurtemberg, 48000),
il y aurait pas en moins de 945 en-
fants de soldats officiellement constatés.
Le chiffre le plus haut aurait été
atteint par le 5e corps (Poste), puis
par le 3e (Berlin), le moins par le 6e
(Westphalie). C'est surtout au moyen
de leurs familles que les soldats se su-
cèdent.

Dans une lettre que reçoit de Rome
l'Indépendance belge, on lit ceci:

"La misère est au comble un peu
partout; les ouvriers manquent de
travail et de pain; des milliers de
familles sont sans gîte, irritées du pré-
sent, incertaines du lendemain. L'exas-
pération des masses est arrivée à un
point tel qu'un mot inattendu, un
milieu de la foule peut faire le même
effet qu'une étincelle tombant dans
une poudrière."

Le correspondant du journal bruxel-
lois en donne pour exemple ce qui s'est
passé à Rome le 1er mai.

Les chefs du parti socialiste ne trou-
vant pas que le moment d'agir fût
venu, Cipriani, notamment, venait de
déclarer qu'une émeute ne pourrait
que provoquer un massacre inutile. Il
a suivi d'un mot d'un inconnu qui a
crié: "La révolution tout de suite!" pour
ce qui émeute éclata.

On annonce la mort du cardinal
Almondo, archevêque de Turin.

Le valais se continue sur le marché
monté de Buenos-Ayres.

La Presse Nationale dit que le
mariage de M. Parnell et de Mme
O'Shea aura lieu, la semaine prochaine.

LES NOTAIRES DE LA PROVINCE

Le trois de juin prochain, les notaires
de la province de Québec doivent
s'assembler aux chefs-lieux de leurs
circonscriptions respectives, pour y
procéder à l'élection des membres de la
Chambre des Notaires pour la prochaine
session. Cette assemblée aura lieu à la
discrétion de la Chambre, mais elle
doit avoir lieu avant le 15 juin. Les
notaires, dans chaque district, d'une
société de discussions des notaires, pour
régulariser les devoirs et les rap-
ports de la Chambre, afin d'assurer
la confiance mutuelle et la harmonie
entre les membres d'un même corps.

VISITEZ LE CYCLOPAMA

ORDINATIONS

Par Mgr l'Archevêque de Montréal, au
Grand Séminaire, le 23 mai 1901

Sous-DIACONAT

MM. E. J. Perrin, J. V. Piette,
Montréal; D. J. M. Cameron, A. Mc-
Donald, R. McKenzie, Antigonish; W.
J. Farrell, Brookly; E. L. Dullard,
J. B. McKee, Québec; D. A. Bally,
M. J. McCarthy, Hartford; M. Mc-
Cormack, C. A. Parent, London;
R. J. Côtter, Ogdensburg; J. P. Dono-
van, Pontiac; A. Carrier, Providence;
J. J. Gannon, San Francisco; J. W.
Dolan, M. J. Leonard, P. J. O'Malley,
Springfield; M. H. Bergeron, St Hyacinthe.

DIACONAT

MM. E. J. Auclair, A. J. Maheu,
Montréal; J. J. Horsfield, Québec;
E. A. Lafleur, Grand Rapids; J. E.
Clak, Hartford; V. A. St Germain,
Nicolet; R. J. McEachern, Pontiac; P.
M. Benoit, St Hyacinthe; J. J. Toomey,
St Louis; W. H. Adrain, J. J. Howard,
Springfield.

PRÉTRISE

MM. M. Beauparlant, F. X. Chail-
foux, Montréal; C. Houle, Manchester;
E. Geoffroy, C.S.V., Rigaud;

SIR JOHN

Les dépêches que nous avons reçues dans tout le cours de la journée d'hier, sur le ministre moribond, de Earncliffe, étaient de nature à faire craindre à tout instant un dénouement fatal.

D'après les bulletins officiels, le malade faiblissait visiblement et à plusieurs reprises, les médecins ont laissé voir leur découragement.

Tout faisait craindre que cette nuit serait la dernière pour notre premier ministre; aussi l'étonnement a-t-il été général, ce matin, quand une dépêche de 6 heures annonçait que non-seulement Sir John était encore vivant, mais qu'il avait passé une bonne nuit.

Voici les dépêches reçues depuis notre édition d'hier:

LA NUIT

6 h. p. m.—Sir John Macdonald est encore assoupi et il n'y aura pas de bulletin jusqu'à ce qu'il s'éveille.

10 h. p. m.—Sir John Macdonald baisse rapidement. Il y aura un bulletin officiel à 10.30 hrs.

11 h. p. m.—Le premier ministre a passé une journée agitée par des périodes de sommeil et de réveil. Il a pu se nourrir. Il garde sa connaissance comme les deux premiers jours. Il ne ressent aucune douleur. Tout indique qu'il passera la nuit.

R. W. POWELL, M. D.
J. GRANT, M. D.
H. P. WRIGHT, M. D.

Ottawa, 2, 1.50 h.—Le premier ministre s'affaiblit rapidement. Les dernières nouvelles d'Earncliffe annoncent qu'il ne s'est produit aucun changement dans son état depuis la publication du dernier bulletin à onze heures. Tout indique que Sir John ne verra pas un nouveau coucher du soleil.

Earncliffe, 6 hrs. a.m.—Sir John a passé la nuit tranquillement et confortablement sans perdre de terrain. Les diverses périodes de dépression sérieuse qu'il se sont produites durant la journée d'hier, ne se sont pas répétées depuis 9 heures, hier soir.

Earncliffe, 8 hrs. a.m.—La condition de Sir John n'a pas varié. Il ne s'est produit aucun changement sensible.

Earncliffe, 9 hrs. a.m.—Pas de changement dans l'état de Sir John. Il a passé une nuit très confortable et paraît un peu mieux. Les docteurs publieront des bulletins de consultation vers 11 heures.

Earncliffe, 2 juin, 10 a. m.—L'état de Sir John est toujours le même. Il a pris beaucoup de nourriture.

CONFRERIES

Des ames du Purgatoire et de St Joseph

Monsieur le Directeur,

En novembre 1880, nous faisons connaître au public les Statuts de la "Confrérie des ames du Purgatoire", ses faibles obligations, et ses grands avantages. Par cet exposé, il était aisé de voir que cette œuvre était en rapport avec la faiblesse humaine, peu portée à s'astreindre à de longues prières, et calculée d'après les faibles ressources du plus grand nombre des fidèles, peu en état de faire de grands déboursés, même pour les meilleures fins. De plus, ces statuts prouvaient que tous les revenus de la confrérie devaient être employés, au fur et à mesure, pour le soulagement des ames du Purgatoire en général, et surtout pour la délivrance des ames des défunts, membres de cette confrérie, et aussi pour le bien des membres vivants de la confrérie. Et, quel avantage pour les pauvres ames du Purgatoire de pouvoir être ainsi soulagées continuellement, au moyen de tous les revenus de la confrérie, au lieu de ne jouir que des intérêts de ces sommes déposées, et d'être obligées, par là, d'attendre, dans le Purgatoire, que leurs arrières petits neveux puissent s'occuper de leur délivrance. Il faudrait être en purgatoire pour bien juger de cet avantage! Quelle consolation aussi pour les membres vivants de la Confrérie de savoir qu'ils travaillent activement et efficacement au soulagement et à la délivrance des saintes ames du Purgatoire, et qu'ils seront également soulagés eux-mêmes, jus'au-delà de la mort, par les appels lancés dans l'autre monde, par les milliers de confrères qu'ils laisseront en ce monde, et surtout, par les nombreux services et grandes œuvres qui seront offerts continuellement pour leur délivrance! Quels regrets, à la mort, de n'être pas entré dans une confrérie, si avantageuse, si on a négligé de le faire!

Ainsi, on peut dire, que le public a bien compris les avantages de la confrérie des ames du Purgatoire, puisque plus de 50,000 personnes ont déjà enrôlés dans cette confrérie, depuis qu'elle a été créée. L'avantage que tous ceux qui en entendent parler, cherchent à en devenir membres, tant les avantages sont grands, et les obligations si légères. Qu'est, en effet, de donner 16 par personne, une fois par an, toutes, et de dire 1 Pater et 1 Ave à chaque jour?

Cependant, s'il était avantageux, jusqu'à présent, de faire partie de cette belle confrérie, non-seulement on ne s'en prive pas, mais on s'en fait gloire, car il n'y a rien de plus agréable à l'avenir. Nous avons réussi, en effet, à affilier notre "confrérie des ames du Purgatoire" à une Archiconfrérie, qui a le même but que la nôtre, et qui jouit de très grands privilèges; c'est "l'Archiconfrérie pour le soulagement des ames du Purgatoire", établie à Rome, sous le titre de l'Assomption de la Très-

Sainte Vierge, dans l'Eglise de Ste Marie, in Monterone.

Cette confrérie, fondée à Rome en 1811, sous Grégoire XVI, fut élevée au rang d'Archiconfrérie la même année, et enrichie par lui et par ses successeurs, de nombreuses indulgences et de grands privilèges. Aussi, cette Archiconfrérie devint extrêmement populaire, et, aujourd'hui, elle est répandue dans toute l'Italie, en Autriche, en Allemagne, en Suisse, en France, en Angleterre, et même en Asie et en Amérique!

Ce zèle du monde entier à entrer dans cette Archiconfrérie, montre combien le public doit encourager la nôtre, à présent, puisqu'elle jouit des mêmes avantages que cette Archiconfrérie, et que nous aurons part à tous les mérites de tant de personnes auxquelles nous nous trouvons associés, par l'affiliation de notre Confrérie à cette Archiconfrérie. Remercions Dieu de nous avoir procuré une si grande faveur; empressons-nous d'entrer dans la "Confrérie des ames du Purgatoire", afin de jouir, le plus tôt possible, pour les ames du Purgatoire et pour nous des très grands avantages qu'elle nous offre; travaillons à faire connaître cette confrérie autant que possible, avec tous ses avantages, afin de lui procurer le plus de membres possible. Ce sera le moyen, en effet, de pratiquer la charité envers les ames du Purgatoire, de nous assurer un grand soulagement et une prompte délivrance, quand nous y serons à notre tour, et surtout d'augmenter la somme de nos mérites spirituels, et, par là même, nos récompenses dans le ciel.

Voici maintenant la liste des indulgences et privilèges accordés par les différents Papes à l'Archiconfrérie de Rome, à laquelle notre Confrérie se trouve affiliée depuis le 19 mars 1891, à part les indulgences déjà attachées aux différents ouvrages que nous ferons en faveur des ames du Purgatoire.

I. INDULGENCES PLENIÈRES. Au jour de l'inscription de la confrérie; à Noël, à l'Épiphanie, à la Fête-Dieu; aux fêtes de l'Immaculée Conception, de la Nativité, de l'Annunciation, de la Purification et de l'Assomption; aux deux fêtes de l'Archange Saint Michel (8 mai et 29 septembre), à la fête de St Joseph (19 mars) et à son Patronage (3ème dimanche après Pâques), enfin, à la fête de Saint Pierre et Saint Paul (29 juin); au jour des Morts; un jour chaque mois, au choix des associés; à l'heure de la mort, pourvu que l'on se confesse et que l'on communie, ou si ce n'est pas possible, que l'on invoque le Saint Nom de Jésus, sinon de bouche au moins de cœur.

Les indulgences plénières accordées pour les fêtes indiquées, peuvent, d'après les indulgences pontificales, être gagnées au jour même de ces fêtes ou à l'un des jours de leur octave. Les conditions requises sont, outre la confession et la communion, la visite à une église ou à une chapelle publique, avec les prières ordinaires à l'intention du Pape. Pour les personnes vivant en communauté, la visite de leur propre chapelle ou oratoire suffit.

II. INDULGENCES PARTIELLES.—Sept ans et sept quarantaines, à toutes les fêtes de N. S. J. C., qui n'ont pas été célébrées précédemment, et qui sont célébrées dans toute l'Eglise (y comprises les fêtes de l'Invention et de l'Exaltation de la Ste Croix); aux fêtes de la Très Sainte Vierge, et des SS. Apôtres; même indulgence chacun des sept jours qui suivent la fête des Morts; le samedi avant la Sexagésime, et les dix jours suivants; enfin, chaque premier lundi du mois. Conditions: Visite à une église ou d'une chapelle publique, et prières aux intentions du Pape—300 jours aussi souvent qu'on visite une église ou une chapelle publique, et qu'on y prie aux intentions du Pape. (Les associés, légitimement empêchés, peuvent remplacer la visite, même quand elle est prescrite pour une indulgence plénière, par une bonne œuvre) 100 jours, pour tout exercice de piété et de charité chrétienne.

III. En outre, les associés peuvent gagner, à dehors de Rome, les Indulgences des STATIONS, et, aux jours déterminés, ils visitent une église ou une chapelle publique, et y prient pieusement aux intentions du Pape. Pour les indulgences plénières, il faut avoir communie; pour les partielles, il suffit d'être en état de grâce.

1o Indulgences plénières. — A Noël, Jeudi-Saint, Pâques, Ascension.

2o Indulgences partielles — 30 ans et 30 quarantaines, aux fêtes de S. Etienne de S. Jean l'Evangéliste, des SS. Innocents, de la Circumcision, de l'Épiphanie, aux dimanches de la Sexagésime, de la Septuagésime et de la Quinquagésime; le Vendredi et le Samedi-Saints; tous les jours de l'octave de Pâques y compris le dimanche de la Quasimodo; à la fête de S. Marc, Évangéliste; aux trois jours des Rogations; à la Pentecôte et à l'octave; à la Fête de la Trinité, le 1er, le 2ème et le 3ème dimanche de l'Avant; tous les jours du Carême, la veille de la Pentecôte; le mercredi, vendredi et samedi, de tous les quatre

temps, excepté ceux de la Pentecôte.

IV. Durant le mois de novembre, tous les fidèles peuvent gagner, 1o Une indulgence de 7 ans et 7 quarantaines, chaque fois qu'ils assistent aux pieux exercices pour les Ames du Purgatoire dans une église ou chapelle de la confrérie, et y prient aux intentions du Pape. 2o Une indulgence plénière, s'ils assistent à ces exercices au moins 12 fois dans le mois, et s'ils communient. Les Associés malades peuvent remplacer la visite à l'église par la récitation de 3 De Profundis.

V. Les associés qui visitent un cimetière public et y prient pour les défunts, gagnent, chaque fois, une indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines, et, une fois le mois, une indulgence plénière, si, après l'avoir visité ainsi quatre fois durant le mois, ils se confessent, communient, visitent une église et prient aux intentions du Pape.

Toutes ces différentes indulgences sont applicables aux ames du Purgatoire.

VI. L'autel de notre confrérie est privilégié, chaque jour, à toutes les messes qui y sont dites pour les ames des fidèles défunts, lors même que ceux-ci n'auraient pas été membres de la confrérie.

Enfin les associés ont, durant la vie, à la mort, et après la mort, une part toute spéciale aux mérites et bonnes œuvres des religieux et des religieuses de l'ordre des Augustins, des Carmes, des Franciscains, des Capucins et des Trinitaires, ainsi que de la Congrégation du Très Saint Rédempteur! Que de mérites pour nous!

Par cette longue liste d'indulgences et de privilèges, on verra combien les associés de la "Confrérie des ames du Purgatoire" sont favorisés par la Cour de Rome, et comme il leur sera facile, à l'avenir, de gagner de nombreuses indulgences pour eux et pour les fidèles défunts. On peut dire qu'ils auront l'avantage de gagner une indulgence plénière, chaque fois qu'ils voudront communier.

Aussi, nous invitons chaleureusement tous les fidèles à entrer dans cette confrérie, et à profiter de tous les avantages qu'elle offre, tant pour leur propre bien que pour celui des saintes ames du Purgatoire. Et il est d'autant plus facile de se rendre à cette invitation, que chacun est libre d'entrer dans cette confrérie comme dans toute autre, sans qu'on puisse le lui défendre, et sans qu'il soit obligé d'en obtenir la permission!

Il peut se rencontrer, sans doute, des ennemis de la "confrérie des ames du Purgatoire", comme de toute autre bonne chose; mais loin de nous laisser arrêter par les craintes de ceux qui le démontrent, nous nous en faisons une affaire, et nous nous efforçons de leur démontrer, par nos œuvres, que nous sommes des vents contraires pour conduire son vaisseau à bon port, loin de se laisser retarder par eux.

Et pour mieux nous décider, demandons-nous si nous serons bien contents, à l'heure de la mort, d'avoir beaucoup travaillé au soulagement des ames du Purgatoire, et d'avoir en notre part à tant de services et de grandes messes chantées, non seulement pour elles, mais aussi pour nous!... La réponse est facile à deviner.

"Pendant que nous en avons le temps, faisons le bien."

J. S. MARTEL,
Ptre Curé.

PARLEMENT FEDERAL

CHAMBRE DES COMMUNES

Ottawa, 20.

La séance s'ouvre à trois heures et quart.

La chambre écoute la lecture des pétitions d'une oreille distraite.

M. DAVIN présente une pétition et se met en devoir de la lire.

M. DAVIN rappelle à l'ordre. M. DAVIN—Quel désordre y a-t-il à lire une pétition?

Quelques députés—Ne lisez que le titre de la pétition.

M. DAVIN se conforme à la règle. L'honorable M. LAURIER demande, avant que les ordres du jour soient appelés, quand les documents de la conférence de Washington seront déposés devant la chambre.

Sir JOHN THOMPSON répond que les documents sont prêts, mais que le gouvernement attend la réponse définitive du gouvernement impérial au sujet de la publication de ces documents.

La Chambre adopte quatre bills privés en deuxième lecture et passe aux interpellations.

M. CHOQUETTE demande si le gouvernement se propose de mettre dans les estimations la somme de \$3,000 pour faire un rempart au chemin public l'ordant la rivière du Sud, dans la paroisse de St Thomas, dans le comté de Montmagny, afin de prévenir les dommages que causent l'eau et la glace qui s'y accumulent, en y étant retenus par les piliers du pont de l'Intercolonial, tel que cela a été recommandé par M. Lo Co, ingénieur du département des Travaux Publics.

Sir Hector LANGEVIN dit que les estimations donneront réponse à cette question.

En réponse à M. Tarte, Sir Hector LANGEVIN dit qu'il n'y a pas, dans le département des travaux publics, de documents notifiant le ministre qu'un successeur avait été donné à M. H. E. Parley en septembre 1890, dans la personne de M. Boswell.

En réponse à M. Macdonald (Huron), l'honorable M. FOSTER dit que le rapport annuel du département des chemins de fer montre quelles sommes ont été payées à titre de subventions aux chemins de fer par les différentes provinces du Canada depuis la confédération.

En réponse à M. Featherston, M. HAGGART dit que le gouvernement s'occupe en ce moment de fixer l'espace requis pour le bétail à bord des steamers entre les ports canadiens et les ports européens.

En réponse à M. Frémont, Sir John THOMPSON dit que l'intervention de l'États-Unis, il veut son Castor.

gouvernement a été discontinuée dans la cause de Picard vs Picard, parce que le ministère de la justice a considéré que ni le gouvernement ni les Sauvages de Lorette avaient des titres sur la seigneurie de Sillery.

M. DAVIN propose la résolution suivante:

Attendu qu'en 1873 il a été adopté un acte octroyant un second *homestead* à ceux des colons qui avaient rempli les conditions voulues pour l'inscription de leur premier établissement, et attendu qu'un acte a été adopté en 1880 abolissant ce système de second octroi, et attendu qu'en 1887 il a été adopté un acte reconnaissant le principe et le droit de ce second octroi; Qu'il soit maintenant décrété que tous les colons qui se sont établis entre le 1er juin 1883 et le 2 juin 1888, devraient, après avoir complété leurs améliorations, recevoir un second *homestead*.

Il s'élève un débat au sujet de cette proposition.

La Chambre est appelée à voter sur la motion d'ajournement du débat, et le vote donne le résultat suivant: Pour 57. Contre 73.

Avant que l'Orateur déclare la Chambre ajournée, Sir Richard CARTWRIGHT demande quel est le programme du gouvernement pour demain.

Sir Hector LANGEVIN répond que tout dépendra des événements qui pourront survenir à Earncliffe, mais si le dénouement fatal n'est pas arrivé, la Chambre reprendra le vote des estimations, c'est-à-dire la discussion de la motion de M. Laurier au sujet de Sir Charles Tupper.

A six heures et quart la Chambre s'ajourne à demain l'après-midi.

LE CANDDA

Représente à la Chambre des Lords

Le seul nom canadien qui apparaisse sur la liste des honneurs décorés à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de la Reine est celui de Sir George Stephens qui a été créé pair du royaume-uni.

Les Canadiens de tous les partis s'uniront pour féliciter Sir George des nouveaux honneurs qui viennent de lui être conférés et dont on peut être sûr qu'il se montrera digne. Cette élévation assure au Canada une représentation à la Chambre des Lords.

Le Times, de Londres, fait remarquer que c'est le premier exemple qu'une pareille élévation soit la récompense de services rendus aux colonies, et y voit le désir manifeste du gouvernement actuel de resserrer davantage les liens d'union de la mère-patrie avec les colonies.

La Pall-Mall Gazette dit que c'est un incident impérial, le commencement d'une chambre des Lords coloniale, la première hirondelle de l'été de la reconnaissance des colonies et demande que cet honneur soit suivi de l'adoption du principe de la parité à vie en faveur des colons.

L'avantage pratique de l'adoption d'une telle mesure est contestable, bien entendu; néanmoins le Canada appréciera l'honneur mérité et obtenu par l'un de ses fils.

M. Thos Bell, de MM. Scott, Bell et Co., propriétaires de la manufacture de meubles de Wingham, écrit: "Pendant plus d'une année je n'ai pas dit un seul jour sans avoir mal à la tête. J'ai essayé de toutes les médecines que je croyais capables de me soulager, mais je n'en ai reçu aucun bénéfice. Je me procurai alors une bouteille du Northrop et Lyman Vegetable Disinfectant et je commençai à en faire usage d'après les directions, et bientôt mon mal de tête cessa et aujourd'hui je suis complètement guéri."

—Il n'est pas étonnant que des malades perdent confiance dans tous les spécifiques quand il y a tant de médecins sans valeur et que l'on donne avec la prétention qu'elles guérissent diverses maladies, mais qui ne produisent aucun résultat quand on en fait l'essai. Nous avons encore à apprendre, cependant, que le Baume de Coriander Sauvage du Dr Wistar ait jamais manqué de produire son effet, pour la guérison de la toux et des maladies pulmonaires.

—Grandes chances offertes au département des marteaux de S. Carsley.

De retour.

L. G. Capello, récemment de retour de New-York, demeure au No 11 Rue des Allemands. Im-121

La galerie du Parc Schomer Les fauteuils de la galerie du Parc Schomer, à partir d'aujourd'hui ne seront que de 10 cts. 122-0

SANTÉ VIGOUREUSE

Sous l'influence du Trésor des Nourrices, des enfants maigres, scrofuleux, rachitiques, ont recouvré une santé vigoureuse; de plus il facilite la pousse et le percement des dents. Prix 25 cts la bouteille

Il n'existe, qu'on le sache, aucune divergence d'opinion au sujet de l'huile électrique du Dr Thomas comme remède intérieur et extérieur. Tout le monde admet que l'article soulage la douleur physique, guérit les infirmités, arrête une toux, c'est un remède excellent pour les douleurs rhumatismales et quand on la prend à l'intérieur elle n'a pas de mauvais goût et ne produit aucun effet désagréable.

VISITEZ LE CYCLOPAMA

COUTEAUX AUTOMATIQUES

Il n'y a plus à craindre de se briser les ongles, plus de trouble pour ouvrir les couteaux quand on a les mains glacées, il n'est plus nécessaire d'enlever les gants pour ouvrir les couteaux ni de perdre du temps pour chercher la rainure des lames; il n'y a plus aucune complication, aucun inconfort, aucun effort à faire.

Prix: avec deux lames, 75 cts, MORTON, PHILLIPS & CIE

Papeterie, fabricants de livres blancs et imprimeurs.

1765 ET 1767 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

BETAIL Ayrshire et Normand (co-tentin).

COCHONS Berkshire et Chester-Blancs.

VOLAILLES Plymouth-Rock, LOUIS BRACHEN

Ferme Outremont, près Montréal.

Bureau à Montréal No 30 rue St JACQUES

Soumissions demandées

Des soumissions cachetées et endossées "Soumission" seront reçues jusqu'au 25 juin inclusivement, par le Rev. Mons C. A. Garbneau, Ptre Curé de Ste. Cécile du Bie pour une Église et sacristie en pierre dans la dite paroisse.

On pourra avoir les plans et devis et avoir les informations nécessaires au prospecteur de Ste. Cécile, au Bureau de l'Architecte sous-signé. On ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

D. OUELLET Architecte, 124-69-11-13 113 rue St-Jean, Québec

L. A. W. PROULX

Agent d'immeubles et comptable

No 1618 RUE NOTRE-DAME

Maison à louer, Propriétés à vendre.

A MONTREAL, MAISONNEUVE ET LONGUEUIL

Lots à bâtir à vendre à Montréal, Maisonneuve, à des conditions très avantageuses

M. Proulx se charge aussi de la collection de loyer; du louage des maisons pour tous ceux qui désirent les faire louer; achète privément des listes de compte et billet. 107-3m's

AVIS AUX DAMES

L'EAU DE JAVELLE

Bien employée évite de faire bouillir le linge, le détache et le blanchit à la perfection, donne une économie de charbon et de se faire cuire tout une journée d'été. En vente chez tous les épiciers à 6 cts le flacon. 302-7

AVIS

Nous nous adressons à la corporation de la cité de Montréal pour obtenir la permission de placer un engin à vapeur et une chaudière dans notre établissement No 25 rue Bleury, quartier St-Laurent.

COMPAGNIE LYNOTYPE

Montreal, 20 Mai 1891. 117-15

M. GOUETTE, N. P. MARTIN.

M. GOUETTE & CIE.

MANUFACTURIERS DE

Portes, Chassis, Jalousies et Meubles

Moulures, Tournage et Découpage

Manufacture sur le Canal, derrière de W. O'Hill, rue des Seigneurs

Telephone Bell 8770.

Bureau Temporaire: No 145 rue St Jacques, MONTREAL.

Telephone 8704. Téléphone Fédéral 717 267-Jan



La Chevelure, c'est la Santé!

Le REGENERATEUR CAPILLAIRE AUDETTE nettoie la tête et fait disparaître les pellicules. Il empêche la chute des cheveux et en active la croissance.

Le REGENERATEUR CAPILLAIRE AUDETTE est une lotion douce et rafraichissante, sans égale comme pommade et convenant particulièrement aux enfants.

Le REGENERATEUR CAPILLAIRE AUDETTE n'est pas une teinture, c'est un stimulant et un tonique. Cette préparation est de plus exempte de tout produit chimique dangereux ainsi que l'atteste un grand nombre de témoignages des meilleures autorités médicales. Chez tous les pharmaciens, 50 cts. la bouteille.

S. LACHANCE, seul propriétaire, 1338 et 1510 Rue St-Catherine, Montréal.

PELERINAGES.

DEUX PELERINAGES!

A STE ANNE DE BEAUPRE

— PAR LE —

Chemin de Fer Pacifique Canadien

Le premier, pour hommes, partira de Montréal le 23 JUIN à DEUX heures pour aller à Ste Anne de Beaupré. Le second, pour Dames et Demoiselles partira de Montréal le 6 JUILLET à SIX heures du matin.

Le voyage se fera complètement par le chemin de fer. Billets à vendre à bord des chars, à l'instigation des Sœurs-Mères, Mile-End et au Collège Joliette.

Prix du billet, aller et retour: \$2.00. C. BEAUDRY, c. s. v. Directeur du Pèlerinage.

Jud-18m

PELERINAGE

DES HOMMES A

STE ANNE DE BEAUPRE

SOUS LA DIRECTION DES RR. PP. JÉSUITES

Les Messieurs de la Ligue du Sacré-Cœur sont spécialement invités.

Départ: Samedi soir le 27 Juin à 7 heures Par le Vapeur "TROIS-RIVIERES"

Retour: Lundi, le 29 (à Ste Pierre) au matin vers 6 heures.

PRIX DES BILLETS: ENFANTS, moitié prix.

Cabines, et billets à vendre chez Cadieux & Dorémus, rue Notre-Dame; Breton rue St-Charles; Sachler & Co. et au Collège Ste-Marie.

Banque Ville-Marie

AVIS est par le présent d'annoncer qu'un dividende de 10 cts par action sera payé le 15 juin prochain, à 4 cts déclarés pour le semestre courant, et sera payable au Bureau de la Banque, à Montréal, le 15 juin prochain.

Les livres de transport seront en conséquence fermés du 20 au 30 mai inclusivement.

À vis est aussi donné que l'Assemblée générale annuelle des actionnaires de la Banque, Mercredi 15 JUILLET PROCHAIN, aura lieu en son bureau principal à Montréal, MAIRIE, le 15 JUILLET, prochain, à midi.

Par ordre du bureau de direction, U. GARAND, Caissier, 96-Jud

Montreal, 22 Avril 1891.

La Banque Jacques-Cartier-Dividende 51

Avis est par le présent donné qu'un dividende de 10 cts par action sera payé le 15 juin prochain, à 4 cts déclarés pour le semestre courant, et sera payable au Bureau de la Banque, à Montréal, le 15 juin prochain.

LUNDI premier Mai PROCHAIN.

